

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

SUD AQUITAINE Observations techniques Vigne N°3 – 09 Avril 2025

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Sud Aquitaine et Gascogne (32,40,64). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.

→ L'ESSENTIEL

Risque faible

Risque moyen

Risque fort

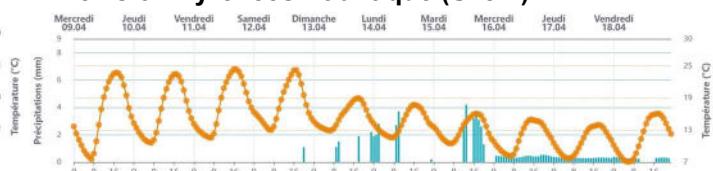
Physiologie	Météo	Tordeuse	Escargots	Mildiou	Oïdium	Black-rot	Engrais verts	Nos solutions d'exploitation
Pointe verte à 3-4 Feuilles étalées	Pluie 12 au 17 /04	Diffuseur à installer, Poser piège, vol en cours	Montée dans les ceps, ↗ avec retour pluie	Risque en ↗, contamination décrise	Risque faible,	risque faible à nul	Croissance active, en cours de destruction	Végétal Signals®, Weenat®, Ventigel®, Bougie Stopgel®, Pel102®

→ MÉTÉOROLOGIE

Prévision Gers (Eauze)

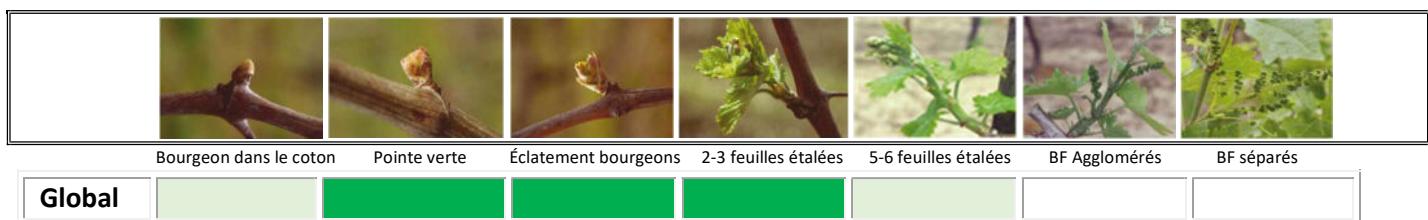


Prévision Pyrénées Atlantique (Uzein)



Cette semaine est et restera douce et ensoleillée. Une dégradation débutera samedi avec l'arrivée de pluie dès dimanche et au moins jusqu'au 16/4. Une baisse des T° est attendue à partir de dimanche.

→ PHÉNOLOGIE



Bourgeon dans le coton

Pointe verte

Éclatement bourgeons

2-3 feuilles étalées

5-6 feuilles étalées

BF Agglomérés

BF séparés

Global

Le démarrage de la vigne s'est accéléré ces derniers jours. Les stades moyens vont de débourrement à 1-2 feuilles étalées. Dans les zones et parcelles précoces, les stades 3-4 feuilles voire 5-6 feuilles (inflorescences visibles) sont déjà constatés (majoritairement sur Gros Manseng et Chardonnay).

→ DEMARRAGE DE LA VIGNE A SURVEILLER :

Cette année 2025, au-delà des apports fertilisants, le démarrage de la vigne et jusqu'au stade proche de la floraison, dépendra des réserves emmagasinées dans les bois et racines. Ces niveaux de réserves parfois faibles à très moyens représentent donc un risque avéré de ne pas obtenir une croissance homogène et un développement optimal des inflorescences jusqu'à floraison (problème de fenêtres, de coulure et de millerandage potentiels).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169- TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°3 : 09/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

A cette période cruciale du démarrage de la végétation, de faibles niveaux d'énergie dans les vignes demeurent un risque important pour le cycle nutritionnel des vignes, et notamment pour l'assimilation de N, P et K.

Un soutien nutritionnel par voie foliaire sera opportun dès le stade 4-5 feuilles de la vigne.

→ TORDEUSES

La confusion sexuelle doit être posée.

Ce début de semaine les captures de papillon d'Eudemis se poursuivent en Gironde et d'autres piégeages dans le Gers (Cazaubon, Gondrin) et Jurançon.

Si vous souhaitez participer à notre réseau de piégeage vers de grappes, faites nous le savoir

→ CHENILLES MANGE-BOURGEONS

De nombreuses parcelles présentent des dégâts de mange-bourgeons.

Les signalements sont plus importants qu'en 2024.

Il peut s'agir de noctuelles, boarmies, géomètres, etc, au stade de chenilles qui s'attaquent plus particulièrement aux bourgeons et jeunes feuilles.

Seuil indicatif de risque : 15 % de céps avec au moins 1 bourgeon mangé.



→ ERINOSE

Sur les parcelles sensibles, les dommages peuvent se manifester très tôt, dès le stade pointe verte.

Des galles peuvent être observées sur les premières feuilles à la base des rameaux. Suite à des attaques majeures au printemps, l'érinose peut entraver la croissance des jeunes plants et entraîner un avortement des fleurs.

La gestion du risque dans les zones les plus vulnérables se base sur un contrôle précoce et la possibilité d'utiliser des méthodes de luttes biocontrôles. Premiers symptômes observés.

→ ESCARGOTS

Les populations d'escargots restent importantes de la zone Armagnac à la zone Béarn, en passant par les Landes et Tursan.

L'activité des escargots dans le Gers est forte avec toujours 13 Escargots type "Petit gris" par dispositif au sol. La présence d'individus dans les céps est en hausse (moyenne 7/cep dans le Gers).

86% des parcelles observées de la zone présentent des ravageurs. La situation à Cazaubon, Magnan, Lectoure et Gondrin est toujours dans le rouge. La reprise en végétation de la vigne est bien avancée, ainsi il ne faut pas relâcher ses efforts et rester vigilant lorsque la situation l'impose.

Les prévisions météo annoncent des conditions sèches jusqu'à la fin de la semaine et un retour des pluies pour le début de la semaine prochaine.



Figure 1 Petit gris

Theba pisana

→ EXCORIOSE

La période de réceptivité va généralement du stade éclatement du bourgeon au stade 2-3 feuilles étalées, mais dans des conditions favorables elle peut se prolonger jusqu'à 6-8 feuilles étalées. La protection doit être raisonnée de façon à couvrir en préventif les périodes pluvieuses.

Si après la taille de cet hiver, des symptômes sont présents sur les bois, cela signifie que l'inoculum local est disponible.

Sur les parcelles atteintes cette année, avec des niveaux de présence importants ou les parcelles ayant un historique excoriose connue, les stratégies d'intervention se raisonnent de la manière suivante :



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°3 : 09/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

- 2 passages avec un produit de contact lorsque 30% des bourgeons de la base sont au stade « Eclatement du bourgeon » puis lorsque 30% de ces bourgeons sont au stade « 2 – 3 feuilles étalées »,
- ou un passage avec un produit systémique associé à un produits de contact, lorsque le stade D « Sortie des feuilles » est atteint.

L'emploi des panneaux récupérateurs est recommandé ; les pluies à venir peuvent être sources de contaminations.

→ MILDIOU

Les œufs continuent leurs maturité. A date, et selon les modèles, une proportion de l'ordre de 16 à 28% d'œufs matures, aurait permis la formation de zoosporanges. Les températures et l'humidité à venir pourraient accélérer le processus de germination des oospores.

Conditions nécessaires aux contaminations :

- les œufs d'hiver doivent être mûrs :
- la vigne est sensible dès le stade 2-3 feuilles vertes: le stade est ou va être rapidement atteint dans la majorité des parcelles au vue des conditions météorologiques.
- la pluie est nécessaire à la contamination ainsi qu'une température moyenne supérieure à 11°C.

Les flux de chaleurs ressentis par la plante et le champignon sont et resteront favorables ces prochains jours, puis une baisse des T° semaine prochaine « pourrait freiner la dynamique ».

Une série de pluies est annoncée à partir du 13/04 et les jours suivants. A date, sur des sols secs, le stock d'oospores matures disponibles serait quasi nul, mais des macronidies présenteraient un inoculum suffisant pour générer des projections de spores au moins jusqu'au 15/04 selon le modèle et les secteurs. Entre temps, la rehumectation des sols reconstituerait un stock d'oospores murs. Cela pourrait, produire localement, un risque de contamination pré-épidémiques sur vignes réceptives.

Evolution du Risque Mildiou	9/4	10/4	11/4	12/4	13/4	14/4	15/4
Condom							
Eauze							
Nogaro							
Madiran							
Monein							
Bellocq							
Geaune							

→ OIDIUM

La proportion de cléistothèces qui va libérer les ascospores augmente et atteindrait les 50% selon le modèle.

Le niveau de risque actuel d'infection de l'oïdium est faible mais tendra à croître avec les perturbations annoncées. La dynamique de la maladie dépend de la température et de l'humectation.

Pas d'événement contaminant décrit sur les postes suivis. Le niveau de risque est faible.

Evolution du Risque Oïdium	9/4	10/4	11/4	12/4	13/4	14/4	15/4
Condom							
Eauze							
Nogaro							
Madiran							
Monein							
Bellocq							
Geaune							

→ BLACK-ROT

L'inoculum du Black-rot se définit par trois formes hivernantes: les ascospores, présentes à l'intérieur des pseudothéques produites sur les momies, les conidies présentes dans les pycnides produites sur les momies et les conidies présentes dans les pycnides produites sur les pousses. A date, 20% de cet inoculum serait disponible.

Sur des sites ayant atteints le stade de réceptivité, les premières contaminations potentielles de très faibles ampleurs pourraient se produire semaine prochaine pour des cumuls de pluie > 15mm. Le risque actuel serait encore très faible.

Dans les parcelles historiquement sensibles, la présence de baies momifiées représente une source d'infection pour des contaminations futures. On retrouve souvent ces grappes momifiées sur les vignes taillées en TRP sans reprise manuelle.

Evolution du Risque Black-rot	9/4	10/4	11/4	12/4	13/4	14/4	15/4
Condom							
Eauze							
Nogaro							
Madiran							
Monein							
Bellocq							
Geaune							

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°3 : 09/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

→ COUVERTS VEGETAUX

Les semis de couverts végétaux se poursuivent depuis ce mois de Mars.

Les semis d'engrais verts d'automne, bien installés, développent actuellement leurs biomasses aériennes. Les destructions ont débuté.

→ GESTION DU SALISSEMENT

Le travail mécanique sous le rang est déjà initié depuis 2 mois. Pour ceux qui débutent, certains sols secs et tassés limitent ou empêchent ce travail mécanique. Attention aux interventions mécaniques sous le cavaillon à l'approche du débourrement, en effet, le travail du sol remonte des spores de mildiou et peut augmenter le risque de plus fortes contaminations de début de parcours.

Sans intervention à date, on observe que les cavaillons sont +- fortement resalis et la météo actuelle favorise le développement des adventices.

Le Ray-grass arrive à fin tallage, début montaison. Les dicotylédones comme géranium, séneçon, moutarde, véronique, soucis, érigerons sont déjà bien présents voire en fleur.

Si l'herbe est trop dense et haute, sur sol bien ressuyé, privilégier les tontes intercep afin de ne pas se laisser envahir par la végétation.

Le désherbage chimique sera à gérer en fonction des produits choisis et à adapter aux stades des adventices présentes. Surveiller le stade de débourrement de la vigne en lien avec les limites d'utilisations de certaines substances actives (Flumioxazine).

→ GESTION DU VIGNOBLE

La taille et le tirage des bois sont terminés. Reste encore des tailles tardives prévues sur les zones gélives. Quelques travaux de pliage sont en cours sur les parcelles sujettes au gel. Le carassonnage se termine. Le broyage des sarments s'achève.

Les épandages d'engrais et d'amendement sont en cours.

Les premières plantations ont débuté.

► Entre le 16 mars et le 15 août, la taille des haies est à proscrire

A partir de la mi- mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août (*sauf dérogation départementale*).

→ OUTILS DE PILOTAGE AU VIGNOBLE

• VEGETAL SIGNALS

EVV déploie l'offre Hydroscore, Mildiouscore, Matuscore avec Végétal Signals® :

La Société **VEGETAL SIGNALS**, première entreprise à fournir des services d'aide à la décision et d'automatisation agricole, basés sur l'électrophysiologie des plantes.

En s'appuyant sur les techniques des neurosciences, l'entreprise a développé des capteurs et des méthodes d'analyse qui permettent de suivre en continu l'activité des plantes et de détecter les périodes de contamination, d'identifier les besoins en termes d'eau, de suivre en temps réel les indicateurs de maturité pour optimiser la date de vendanges et les sélections parcellaires... » Basée sur l'activité électrique des cultures, les capteurs traduisent l'état des plantes en temps réel.

Pour toutes demandes d'informations et/ou d'accompagnement, contactez nos techniciens EVV



• MOVIDA GRAPEVISION®

EVV s'appuiera cette année sur les données de modélisation issues de l'OAD Movida Grapevision®.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr

SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169- TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°3 : 09/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Avec cet Outil d'Aide à la Décision, nous surveillerons simultanément les risques mildiou, oïdium, black rot et botrytis. En évaluant de façon précise le niveau des contaminations pour chacune de ces maladies, les équipes EVV vous indiqueront au fil de la saison les niveaux de risques.

Les points clés de Movida GrapeVision®

- Prévision du risque pour le mildiou, l'oïdium, le black rot et le botrytis
- Vision globale sur l'ensemble du vignoble du risque à 7 jours pour les 4 maladies et du niveau de protection
- Filtre par maladies, niveau de pression parasitaire et niveau de protection
- Observations sur le terrain et suivi facilité avec l'application mobile
- Depuis le smartphone possibilité d'insérer des photos des symptômes prises dans le tableau de suivi parcellaire avec les commentaires
- Bilan de fin de campagne de la stratégie de protection et de l'état sanitaire de la vigne
- Accès à une base de données des fongicides homologués et aux informations réglementaires
- Propriété du compte et des données, partage possible des informations avec ses partenaires techniques
- **L'OAD Movida GrapeVision® contribue à la certification HVE des vignobles en apportant 1 point sur le volet phytosanitaire.**



Si vous souhaitez souscrire à 1 licence, merci de vous rapprocher de votre interlocuteur EVV.

WEENAT®

EVV vous propose des stations météo connectées avec 5 offres possibles avec des stations météo dématérialisées et/ou des stations physiques ajustables selon les spécificités des besoins rencontrés.



Toutes les offres comprennent :

- Une interface mobile Weenat avec des alertes paramétrables
- Des prévisions à 9 jours tous paramètres
- Un connecteur Movida grapevision



TOUR VENTIGEL®

EVV co-commercialise un système de lutte actif contre le gel.

La tour antigel VENTIGEL est un système innovant de protection des cultures contre le gel, fabriqué et assemblé en France (33), par la société Polypoles. Bénéficiez d'une innovation sur le marché des équipements de protection contre les gelées destructrices de la vigne ! Faites-vous accompagner par nos experts pour élaborer vos dossiers de financement !



BOUGIES STOPGEL ®

EVV vend des bougies pour lutter contre le gel, sous deux formats :

- Bougie STOPGEL verte 6L (durée de 8 heures)
- Tonneau STOPGEL Vert 80L (durée de 6 heures) à associer à des tours antigel ou éoliennes

Les bougies STOPGEL se différencient par leur composition : elles sont 100% naturelles ! Elles sont donc moins polluantes, font moins de fumée pour un meilleur pouvoir calorifique.



PEL102®

EVV fournit, pour les gels modérés, une solution foliaire à appliquer 12h à 48h avant le gel.

PEL102 active certaines voies métaboliques pour abaisser de 1 à 2°C la température à laquelle l'eau des cellules va geler. PEL102 limite l'impact du gel tout en préservant le développement et le rendement de votre culture. Nos essais démontrent que, PEL102 aide également à une meilleure reprise végétative après le gel.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169- TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°3 : 09/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

→ ENTREtenir LES PULVÉRISATEURS

En intersaison et chaque fois que nécessaire, effectuez les opérations de maintenance :

- Vérifiez l'ensemble du pulvérisateur : tuyauterie, manomètre, pompe, cloche à air, état des filtres de la cabine, de la cuve du pulvérisateur des buses, de la rampe, de la lance...
- Réalisez les réparations nécessaires au fonctionnement du pulvérisateur.

De plus, durant la campagne d'application :

- Vérifiez régulièrement le fonctionnement du pulvérisateur: détection de fuites, état des buses, manomètre.
- Rincez la cuve à la fin de chaque journée de travail ou avant chaque changement de produit.
- Changez la ou les buses si le débit présente une variation individuelle de + ou - 10 % du débit nominal.
- Lavez l'extérieur du matériel sur une aire appropriée et non connectée aux réseaux de collecte des eaux usées ou pluviales.

→ PASS « Petits Investissements »

PASS « Petits Investissements » dispositif d'aide aux investissements pilotés par la **Région Occitanie**.

<https://www.laregion.fr/Pass-Petits-investissements-dans-les-exploitations-agricoles>

→ RENOUVELLEMENT CERTPHYTO

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html>

Dans le cadre de la mise en œuvre pratique du moratoire sur le conseil stratégique phytopharmaceutique annoncé par le Président de la République, le texte proroge d'un an la durée de validité des certiphotos octroyés à titre individuel qui arrivent à échéance, à compter du 2 mai 2025.

→ Aide à la réduction définitive du potentiel viticole

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/Aide-nationale-a-la-reduction-definitive-du-potentiel-viticole-suite-aux-consequences-de-l-agression-de-la-Russie-contre-l-Ukraine#:~:text=L%27aide%20nationale%20%C3%A0%20la,d%27une%20demande%20de%20paiement>

La phase de dépôt des demandes de paiement du dispositif d'arrachage viticole est ouverte jusqu'au 3/06/2025 à 12h. Les demandeurs ayant reçu une notification d'octroi de l'aide par FranceAgriMer sont éligibles, il y a plusieurs étapes à réaliser :

- travaux d'arrachage à réaliser sur les parcelles jusqu'au 2/06/2025
- déclaration de l'arrachage au CVI avec la mention "Arrachage Ukraine 2024-2025" à réaliser jusqu'au 2/06/2025 via la plateforme PARCEL :<https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/declarations-foncieres-parcel>
- demande de paiement dématérialisée à réaliser jusqu'au 3/06/2025 à 12h.

→ GERS : Vers une réglementation renforcée des épandages d'engrais en 2025

<https://gers.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/vers-une-reglementation-renforcee-des-eplandages-dengrais-en-2025/>

→ Note d'information destinée aux utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

Une note, identifiant les points saillants de la réglementation applicable à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en précisant les non-conformités susceptibles d'être constatées lors des contrôles, a été

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169- TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°3 : 09/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

rédigée par le Service régional de l'Alimentation. Elle donne les informations sur les sanctions rattachées à chacune des infractions qui peuvent être relevées.

Consulter la note d'information utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

<https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fc3suw.r.sp1-brevo.net%2Fmk%2Fcl%2Ffsh%2F6rqJfqg8dIR6SwNLTwfBFflx8I%2FrgZerWzv-Yy3&data=05%7C02%7Ceric.capredon%40evv.fr%7C4543a08d2f7246f310e08dc3c583a7f%7Cfe76af53bbc9405f9959c146f5639d34%7C0%7C0%7C638451599970933706%7CUnkn0wn%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoimC4wLjAwMDAiLCQljoIV2luMzliLCJBtil6lk1haWwiLCJXCI6Mn0%3D%7C0%7C%7C&sdata=pVW1SDsu9XEMbTCUUMGh4gecukU0ivnSqz7VMqVO3Lq%3D&reserved=0>

Sources	Sites de consultation
BSV	https://occitanie.chambres-agriculture.fr/sinformer/lagriculture-les-essentiels/bsv/bsv-midi-pyrenees-par-filières/viticulture
Note nationale maladies vigne 2025	https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2025-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne
Site E-phy-Anses	https://ephy.anses.fr/
Liste des produits de biocontrôle	https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Renouvellement de votre Certiphyto	https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html
Liste actualisée des équipements anti-dérive	https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques

Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°3 : 09/04/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro